



Strasbourg, le 13 octobre 2017

Depuis le début de l'été un campement s'était constitué illégalement sur un terrain appartenant à l'Eurométropole de Strasbourg et situé rue du Rempart à Strasbourg.

Compte tenu de la situation préoccupante dans laquelle ces personnes vivaient, l'Eurométropole de Strasbourg avait décidé de recourir à la justice. Par décision rendue le 21 septembre dernier, le Tribunal de Grande Instance de Strasbourg faisait droit à la demande de l'Eurométropole de Strasbourg en ordonnant la libération des lieux par ses occupants dans un délai de deux mois.

Considérant que ces familles ne pouvaient vivre plus longtemps dans de telles conditions, les services de la Ville de Strasbourg et de l'Etat, ont décidé de tout mettre en œuvre pour fermer plus rapidement le site.

C'est ainsi que, mardi 3 octobre, les services de la Ville sont allés à la rencontre des personnes et leur ont proposé de rejoindre un site temporaire avant d'être orientés vers différents dispositifs en fonction de leur situation administrative, sociale, familiale et sanitaire.

Cette opération s'est déroulée dans un climat apaisé et le dialogue avec les familles a été fluide et constructif. Les occupants du site ont pour la plupart d'entre eux accepté la proposition et ont ainsi gagné le gymnase du centre sportif sud pour une durée de 3 jours, avec l'appui de la Croix Rouge.

A l'issue des trois jours, toutes les personnes ont été prises en charge et hébergées sur un autre site par les services de l'Etat et le gymnase a été fermé le vendredi 06/10 par la Ville, comme annoncé.

Plus des trois quarts des 126 personnes accueillies au gymnase le 3 octobre, présentaient un profil de demandeur d'asile et sont donc en attente d'orientation, en cours d'orientation ou d'ores et déjà orientées sur des places d'hébergement dédiées aux demandeurs d'asile sur tout le territoire national.

Le reste des situations présentaient un caractère plus complexe qui a suscité des accompagnements divers, dans le respect permanent de leurs droits et de leurs parcours.